

Séance du Conseil Municipal du 30 Mars 2010

Tous les Conseillers présents sauf Serge PERELY, excusé

Approbation du compte-rendu de la séance précédente.

FINANCES

Comptes administratifs 2009

- Budget principal :	Dépenses de fonctionnement	137 979,12
	Recettes de fonctionnement	178 630,71
	Excédent de fonctionnement 2009	40 651,59
	Excédent de fonctionnement antérieur	40 423,69
	Excédent global de fonctionnement	81 075,28 €
	Dépenses d'investissement	38 994,26
	Recettes d'investissement	45 591,37
	Excédent d'investissement 2009	..6 597,11
	Déficit d'investissement antérieur	33 652,99
	Déficit global d'investissement	27 055,88 €
- Budget assainissement	Dépenses d'exploitation	44 887,57
	Recettes d'exploitation	78 322,76
	Excédent d'exploitation 2009	33 435,19 €
	Dépenses d'investissement	47 368,97
	Recettes d'investissement	43 845,66
	Déficit investissement 2008	3 523,31
	Déficit d'investissement antérieur	58 369,76
	Déficit global d'investissement	61 893,07 €

Les résultats de l'année 2009 sont approuvés à l'unanimité. Conformément à la réglementation, l'affectation des résultats de fonctionnement fait l'objet d'une délibération pour chacun des budgets. Les comptes de gestion du receveur sont aussi présentés et approuvés.

Fiscalité

Monsieur le Maire rappelle que les taux des taxes (habitation, foncier et foncier bâti) ont été progressivement réajustés depuis 2006 pour compenser la perte progressive de la dotation nationale de péréquation. Il indique que l'effort fiscal de la commune se rapproche de celui des communes de même catégorie mais que cette dotation est toujours nulle. Il propose de revaloriser la taxe d'habitation et le foncier bâti ; le conseil choisi de les réévaluer de 1,5% :

Taxe habitation	9,39 %	au lieu de 9,25%
Taxe foncier bâti	12,84 %	au lieu de 12,65 %
Taxe foncier non bâti	47,53 %	(inchangée)

Subventions

Les subventions 2010 sont votées à l'unanimité.

Sou des Ecoles	425 €	Fonds Solidarité Logement	50 €
Sapeurs-Pompiers	450 €	Banque alimentaire	30€
Club de l'Age d'Or	110 €	Mission locale jeunes	75 €
Comité de Fleurissement	110 €	Prévention routièr	25 €
Association Patrimoine	110 €	U.N.I.C.E.F.	25€
Section Gymnastique Volontaire	110 €	Pupille écoe publique	15 €
A.D.M.R. des deux vallées	200 €	Bleuet de France	15 €
Amis N.D. des Conches	25 €	Comité liaison dela résistance	15 €
G.R.A.M. (Assistants maternelles)	25 €	Ligue contre le cancer	50 €
Restos du cœur	30 €	Centre Léon Bérard	50€
Subventions imprévues	240 €	Association handicapés physiques	15 €

Cotisations à divers organismes

CAUE	30 €	S.P.A.	45 €
Direction lecture publique	20 €	Hélianthe	80 €
Mutuelle Sapeurs Pompiers	10 €	Chambre des Méiers	50 €

Budgets primitifs 2010

Budget primitif assainissement 2010 :

Après proposition, le budget primitif *Assainissement 2010* est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre à 48 449,00 € en exploitation et à 94 234,00 € en investissement.

Budget primitif principal 2010 : après proposition, le budget primitif *Principal 2010* est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre à 190 333,00 € en fonctionnement et à 98 000,00 € en investissement.

Culture

Le Conseil décide de programmer les trois animations musicales envisagées pour l'été 2010.

Concert au lavoir : le jeudi 22 juillet, musique Québécoise avec « Duo des prés » (prestation de 450 €).

Festival Itinérant : le vendredi 20 Août. Des petites animations musicales « les impromptus » auront lieu l'après-midi en différents points du village et un spectacle en soirée clôturera la journée sur la place. La participation de la commune sera de 300 € à laquelle il convient d'ajouter l'électricité et la mise à disposition de matériel (barrières, etc.).

Fête de Drom : le dimanche 26 septembre, après le défilé de chars, l'animation musicale sera assurée par Patricia Perlès sur le thème des chansons de la mer. La prestation sera de 500 €.

Natura 2000

Le comité syndical du syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien du Suran a approuvé à l'unanimité la modification des statuts, compte tenu de la prise en charge par le syndicat de la démarche NATURA 2000 et des dossiers qui peuvent en découler. Chaque commune membre doit se prononcer sur ces modifications statutaires. Le Conseil se prononce en faveur de la modification des statuts du SIAE du Suran avec l'intégration de la compétence « *portage politique et technique des procédures territorialisées ayant pour vocation la protection des milieux naturels et de leurs espèces* ».

Urbanisme

Le Conseil poursuit sa réflexion sur l'opportunité de se doter d'un document d'urbanisme. Un élu émet la crainte que le fait de se doter d'un document accroisse la pression des aménageurs et attise les constructions nouvelles en générant un pic de population. Un autre fait remarquer qu'un tel document éviterait l'éparpillement de l'urbanisation dans des zones non souhaitées. Il est décidé d'étudier les possibilités actuelles du territoire en localisant les surfaces avant de prendre une décision.

Un permis de construire a été délivré à M^{me} et M. Sylvain VOILLEMONT pour la construction d'une stabulation libre, de deux stockages de fourrage et d'une fosse à lisier au lieu-dit « Au Rosset ».

Les travaux de la deuxième tranche « Cœur de village » pourraient bénéficier d'une aide de 20 à 35% et seraient programmés dès la réfection de la conduite d'eau. Le projet initial d'aménagement devra être rediscuté.

Questions diverses

Matériel SP - L'équipement des sapeurs pompiers doit être complété et certains matériels de secours peuvent bénéficier d'une aide du SDIS. Le Conseil approuve l'acquisition de matériel pour la somme de 1 897,64 € H.T et sollicite l'aide du SDIS pour un montant de 549,10 euros.

Ecole - L'état d'avancement du projet de cantine et de garderie périscolaire est présenté aux élus. Le conseil est unanime pour que ce projet se concrétise dès la rentrée de septembre et acte le principe d'une participation financière annuelle.

Carrières - Le groupe de travail a rencontré la société **Rivat** qui souhaite continuer à exploiter le tas de granulats « Vers Fay », pour lequel elle avait obtenu une autorisation temporaire. L'entreprise désirerait aussi procéder à de l'extraction en continuité de l'ancienne carrière. Les élus sont favorables à l'exploitation du stock actuel mais ils souhaitent qu'elle cesse au niveau du terrain naturel.

Une rencontre sera aussi programmée avec l'entreprise **Rabier** qui projette une exploitation de pierre marbrière sur son site où l'autorisation s'est terminée en septembre 2009.

Voirie - La CCTER a décidé de réaliser, en 2010, un programme exceptionnel sur la voirie structurante, qui pourrait être suivi d'un deuxième en 2011. A Drom, la Rue du Café sera refaite dans sa partie basse, ainsi que le Chemin de l'Enclos pour son tronçon Ouest (de la Rue du Café à la Route du Réservoir).

Déchets - En 2009, sur la CCTER, les « OMr » (ordures ménagères résiduelles) représentent 163 kilos par habitant.

Prochaine réunion : le 23 Avril 2010